


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
 DE SAINT JULIEN**
Séance du 24 avril 2010

L'an deux mil dix

Et le vingt quatre avril à neuf heures trente minutes

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel LENOIR, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au C.M.	En Exercice	Présents
15	15	13

Présents : MM LENOIR, ALIBERT, MAYOL, GOULLIEUX, AMBROSIONI, HERBELIN, VACHON, DELNESTE, DELETTRE
 MMES VAN ROY, KONCZEWSKI, GIES, DIEUDONNÉ,

Absents excusés : M. MARTIN, Mme LORCH

Procuration : M. MARTIN à M. LENOIR
 Mme LORCH à Mme DIEUDONNÉ

Date de la Convocation : 19 avril 2010

Date de l'affichage : 19 avril 2010

LOCATION DE TERRES

Monsieur le Maire informe que Madame DEULVOT Élisabeth, titulaire d'un bail à ferme pour la parcelle ZK 34 « le Bois Brûlé » d'une superficie de 4 ha 76 a fait valoir son droit à la retraite et donc n'exploitera plus cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ◆ Décide de ne plus louer cette parcelle, celle-ci étant attribuée au Projet d'École pour la plantation d'une forêt.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 4 MAI 2010



Pour Extrait Conforme

Le Maire, Michel LENOIR